



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E60741

VALABLE JUSQU'AU 20/10/2023

ÉDITÉ LE 27/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 25/07/2021
36 770

Raison sociale : FERTON SARL

54 RUE DE L AIGLON
62126 WIMILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CALAIS 390 948 156 00034

Téléphone : 03 21 83 59 80
Portable : 06 83 14 38 51

Fax : 03 21 83 59 80

Siret : 390 948 156 00034

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 35544 941

Site Internet : www.menuiserie-ferton.fr

E-mail : commerce@menuiserie-ferton.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 584132Z1244000/001521729/0

Responsabilité légale :

MASSON DEREU FANNY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 584132Z1244000/001521729/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/06/2021

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/12/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLÉMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.